

Lundi 05/03	Mardi 06/03	Jeudi 08/03	Vendredi 09/03
Potage. Pates à la carbonara et tomates confites. Biscuit.	Potage. Filet de cabillaud, poireaux au beurre, purée. Oikos.	Potage. Filet de dinde archiduc, pommes noisettes. Cake aux pommes.	Potage. Potée aux carottes, saucisse de campagne. Chocolat.
Lundi 12/03	Mardi 13/03	Jeudi 15/03	Vendredi 16/03
Potage. Gyros de volaille, riz. Mousse au chocolat.	Potage. Rôti de porc au spiringue, choux de Bxl, pommes persillées. Fruit.	Potage. Choucroute garnie, purée. Pik & croq.	Potage. Boulettes sauce tomate, frites. Biscuit.
Lundi 19/03	Mardi 20/03	Jeudi 22/03	Vendredi 23/03
Potage. Lasagne bolognaise, pain. Fruit.	Potage. Rosbif aux échalotes, gratin de pdt et brocoli. Yaourt aux fruits.	Potage. Couscous, merguez non piquante. Boule de Berlin.	Potage. Vol au vent, frites. Biscuit.
Lundi 26/03	Mardi 27/03	Jeudi 29/03	Vendredi 30/03
Potage. Carré de porc, salade hivernal, pommes sautées. Yop.	Potage. Blanquette de veau à l'ancienne, riz. Biscuit.	Potage. Oiseau sans tête à la Liégeoise, pommes persillées. Fruit.	Potage. Poulet, compote, frites. Eclair au chocolat.

MENU du mois de mars à 3,5€ (entrée, plat, salade bar à volonté et dessert)

Les 14 allergènes qui doivent être déclarés.

- Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs hybrides et les produits à base de ces céréales*
- Crustacés et produits à base de crustacés
- Œufs et produits à base d'œuf
- Poissons et produits à base de poisson*
- Arachides et produits à base d'arachides
- Soja et produits à base de soja*
- Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)*
- Fruits à coque, à savoir amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia ou noix du Queensland et produits dérivés de ces fruits à coque*
- Céleri et produits à base de céleri
- Moutarde et produits à base de moutarde
- Graines de sésame et produits à base de graines de sésame
- L'anhydride sulfureux et les sulfites (en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO2 total)
- Lupins et produits à base de lupin
- Mollusques et produits à base de mollusques

Entre parenthèses, les allergènes qui se trouvent dans les préparations.